

EXPOSITION PROFESSIONNELLE : À qui m'adresser pour accompagner la femme enceinte et allaitante ?

Atelier 7



Nicoleta VLADUT, Responsable prévention Risque chimique - PROMEOM

Carolina BERETTA, Médecin du travail – PROMEOM

Damien ARNOUX, Préventeur – STDV

Géraldine AVY, Médecin du travail – APST 26/07

Marie-Pierre PEYRIERE, sage-femme – plateforme PREVENIR / CRPPE Lyon

Présanse - associations de SPSTi: les référents de la prévention des risques au travail



PRESANSE ARA représente les
1 SPSTi de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Missions principales des SPSTi



Suivi individuel de l'état de santé



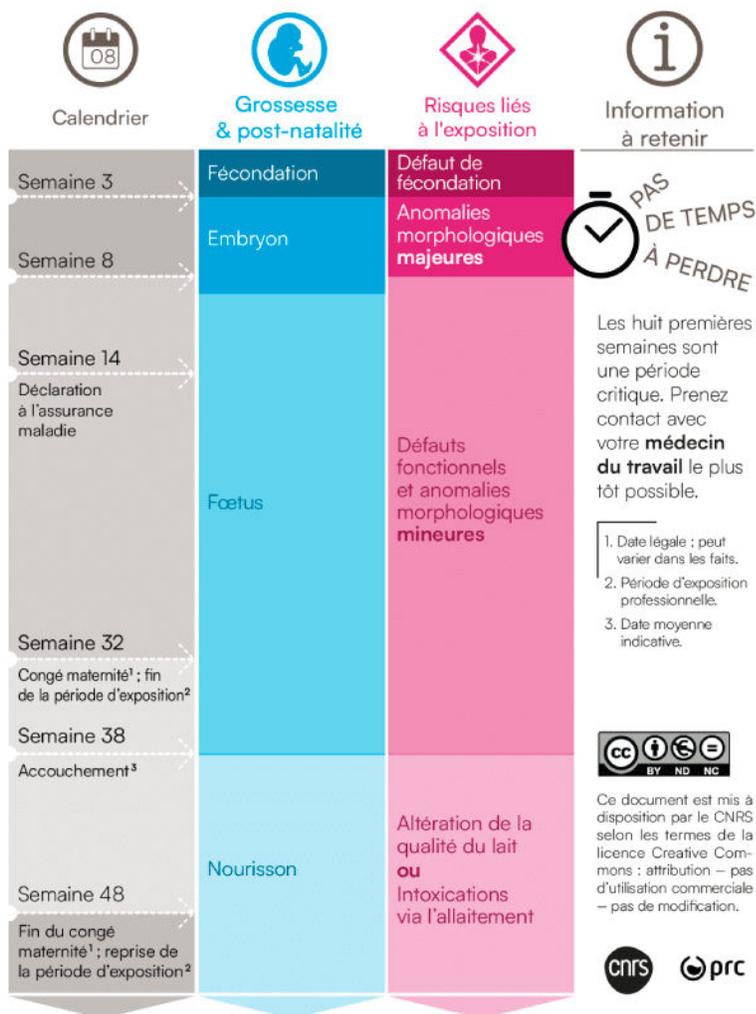
Prévention des risques professionnels



Prévention de la désinsertion professionnelle

⚠ En + des SPSTi existent aussi les services de santé au travail autonomes (propre à une entreprise)

Produits chimiques et leur impact sur la grossesse et l'allaitement



Les produits chimiques peuvent avoir des effets néfastes sur la grossesse** ou sur l'allaitement.



Comment pouvoir agir concrètement dans votre pratique quotidienne?

Près de 3/4 des femmes enceintes ont une activité professionnelle.

Des agents chimiques, biologiques, physiques... rencontrés sur le lieu de travail peuvent nuire à la conception, le déroulement et l'issue de la grossesse

La phase pré-conceptionnelle et embryonnaire est une période particulièrement à risques pour l'issue de la grossesse

Les femmes enceintes informent tardivement leur employeur de leur grossesse (>3 mois)

Les femmes enceintes sont peu informées sur les risques professionnels susceptibles d'avoir un impact négatif sur leur grossesse

Les risques professionnels ne sont que partiellement pris en compte par les professionnels en charge du suivi des femmes enceintes

** développement du fœtus

Produits chimiques et leur impact sur la grossesse et l'allaitement



Les produits chimiques peuvent avoir des effets néfastes sur la grossesse** ou sur l'allaitement.



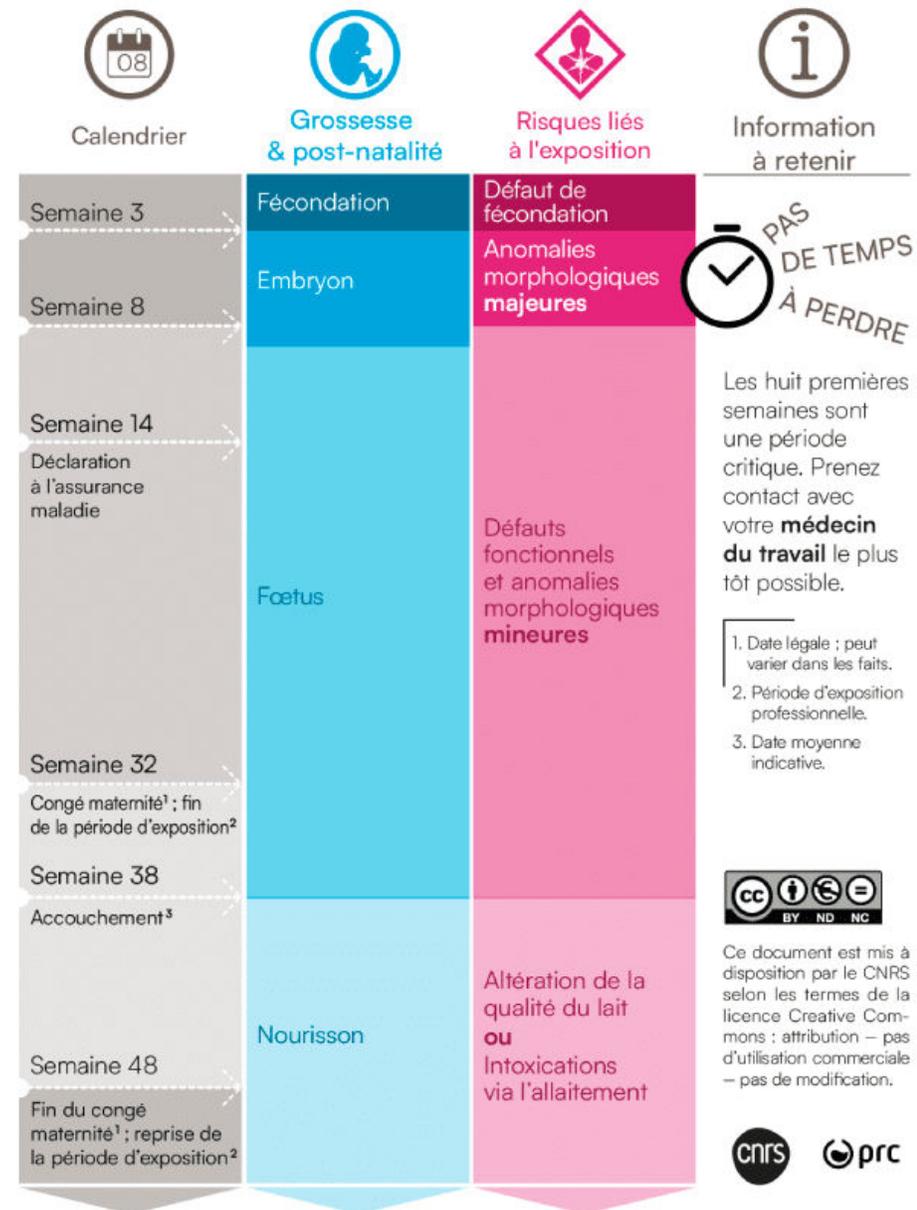
Comment pouvoir agir concrètement dans votre pratique quotidienne?



Le constat

- Près de 3/4 des femmes enceintes ont une activité professionnelle.
- Des agents chimiques, biologiques, physiques... rencontrés sur le lieu de travail peuvent nuire à la conception, le déroulement et l'issue de la grossesse
- La phase pré-conceptionnelle et embryonnaire est une période particulièrement à risques pour l'issue de la grossesse
- Les femmes enceintes informent tardivement leur employeur de leur grossesse (>3 mois)
- Les femmes enceintes sont peu informées sur les risques professionnels susceptibles d'avoir un impact négatif sur leur grossesse
- Les risques professionnels ne sont que partiellement pris en compte par les professionnels en charge du suivi des femmes enceintes

** développement du fœtus

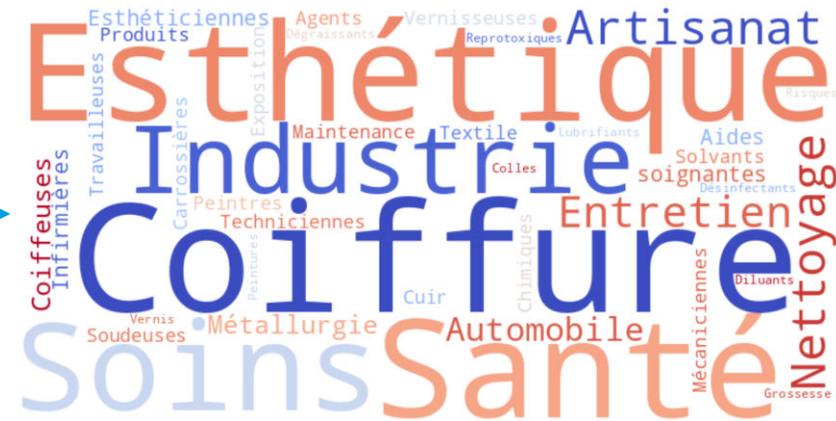


Ce document est mis à disposition par le CNRS selon les termes de la licence Creative Commons : attribution – pas d'utilisation commerciale – pas de modification.

Produits chimiques et leur impact sur la grossesse et l'allaitement - Chiffres clé

- ❑ 95 % des femmes enceintes n'ont reçu aucune information sur les risques professionnels de la part de leur entreprise
- ❑ Environ 1 % des salariées sont exposés aux reprotoxiques**, dont 13 % plus de 20 heures par semaine. Dans 1/3 des cas, il n'y a aucune protection
- ❑ En 2013 plus d'un million de femmes en âge de procréer étaient exposées à des solvants toxiques sur leur lieu de travail.

Le risque de **malformations congénitales** est **multiplié par 2,5** si la future mère est régulièrement exposée à des **solvants**, dès le **premier jour de la grossesse**.



- ❑ 67 % des femmes estiment que les entreprises négligent la protection des femmes enceintes. Un meilleur respect des précautions **réduirait les grossesses pathologiques**, sachant **qu'1 femme sur 4 est arrêtée avant le troisième trimestre**.

**Reprotoxique – produits chimiques ayant un effet potentiel sur la reproduction (fertilité, développement du fœtus ou allaitement)

Produits chimiques et leur impact sur la grossesse et l'allaitement - Chiffres clé

- ❑ **45% des femmes** de moins de 40 ans **redoutent de travailler pendant leurs grossesse**
- ❑ Par crainte de la réaction de leur employeur, **plus d'1 femme sur 10 a caché sa grossesse** (2 sur 10 chez les 25-34 ans). **17 %** des femmes enceintes au travail **ont attendu 4 à 6 mois** ou plus avant d'en informer leur employeur
- ❑ Les **aménagements de poste** pour les femmes enceintes restent **rare ou méconnus**. Seules **26 % des salariées** ayant eu un enfant **ont bénéficié d'un ajustement de poste, d'horaires ou d'un soutien** avant/après un congé maternité ou durant un parcours PMA.
- ❑ À 6 mois, plus du tiers des enfants étaient encore allaités en 2021.
- ❑ Seules **15 % des femmes** ont bénéficié d'un **aménagement** du temps de travail ou de locaux adaptés **pour l'allaitement**, et 15 % ont eu un ajustement de poste après un congé maternité
- ❑ 92 % des salariées souhaitent une meilleure sensibilisation de leurs entreprises aux solutions permettant de concilier allaitement et travail.
- ❑ Plusieurs études révèlent des **niveaux plus élevés de plomb, cuivre, zinc, PCB et solvants organiques dans le lait maternel** des femmes **exposées professionnellement** aux substances chimiques, comparées à celles non exposées.
- ❑ En 2025, **73 % des médecins du travail**** déclarent **n'avoir jamais eu de lien avec les professionnels de la périnatalité** lors du suivi médical d'une salariée exposée à des risques chimiques pendant la grossesse

PCB – Polychlorobiphényles : utilisés dans l'industrie, notamment comme isolants dans les transformateurs, les condensateurs et certaines peintures ou plastiques. Ils sont classés comme des perturbateurs endocriniens

***étude interne PROMEOM – service de prévention et de santé au travail*

Produits chimiques et leur impact sur la grossesse et l'allaitement



Poser vous des questions sur l'activité professionnelle de la salariée enceintes/allaitantes (notamment les produits chimiques)?

Produits chimiques et leur impact sur la grossesse et l'allaitement



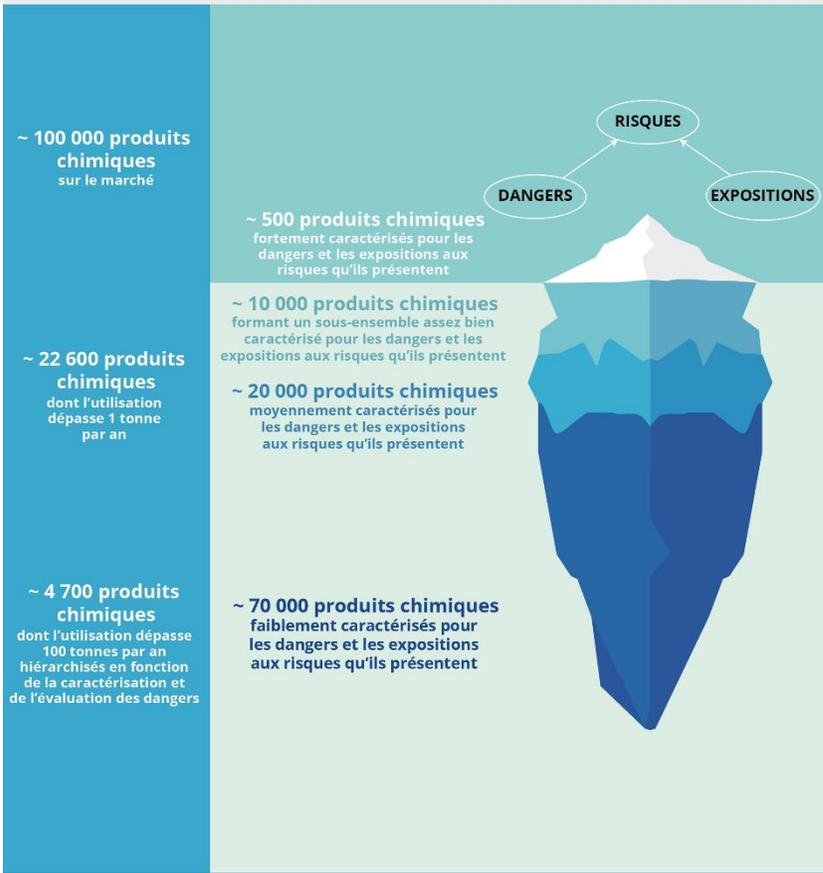
⚠ **Beaucoup des métiers se féminisent en France :**

Mécanicienne; Électricienne; Plombière; Cheffe de chantier;
Conductrice d'engins de chantier; Soudeuse; Gendarme
Militaire ; Agent de sécurité ; Technicienne de maintenance ;
Conductrice de poids lourds ; Menuisière ; Ébéniste ; Ferronnière ;
Forgeronne ; Boucherie et charcuterie ; Cheffe de train

La réglementation à respecter pour protéger les salariées enceintes / allaitantes

Le territoire inconnu des risques chimiques

Il existe de nombreux produits chimiques sur le marché et seule une petite partie d'entre eux a fait l'objet d'études approfondies sur les risques qu'ils présentent. Un des moyens permettant de réduire les risques potentiels consiste à concevoir des produits sûrs avec un nombre réduit de substances chimiques différentes.



Produits strictement interdits à la manipulation par les salariées enceintes ou allaitantes

(cf. Code du travail : [article D4512-10](#) et [article D4152-9](#))

- ✓ Des produits contenant au moins une substance classées comme reprotoxiques** avérée
- ✓ Des produits contenant des substances des familles chimiques spécifiques (*benzène, esters thiophosphoriques, dérivés nitrés et chloronitrés des hydrocarbures benzéniques, dinitrophénol, aniline et homologues, benzidine et homologues, naphtylamines et homologues, mercure et ses composés, plomb métallique et ses composés*)



Repérage difficile des produits pour l'employeur, encore plus pour la salariée.

Un projet de grossesse, n'hésitez pas à contacter votre Médecin du travail.



Produits pouvant être par les salariées enceintes ou allaitantes sous certaines conditions

(selon les recommandations de l'INRS et du médecin du travail)

PRODUITS THERAPEUTIQUES
anticancéreux
SOLVANTS
white spirit
COLLES
MÉTAUX
huiles de vidange
encres
TOLUÈNE
benzène
vernis
RÉSINES
HYDROCARBURES AROMATIQUES
dés herbants
PEINTURES
Insecticides
antiparasitaires
COLORANTS
huiles de coupe
PLOMB
RATICIDES
GAZ ANESTHÉSIAINTS
PRODUITS PHYTOSANITAIRES
formaldéhyde

Source: Rapport de l'AEE - L'environnement en Europe — État et perspectives 2020.

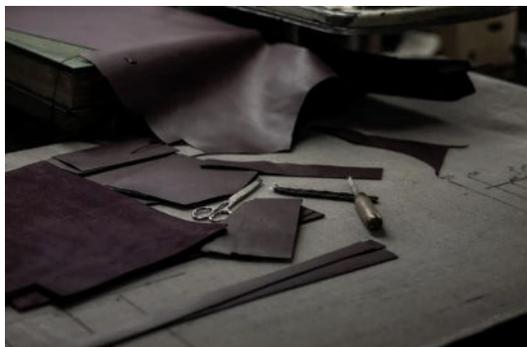
**Reprotoxique – produits chimiques ayant un effet potentiel sur la reproduction (fertilité, développement du fœtus ou allaitement)

INRS - Institut National de Recherche et de Sécurité

Anticiper, agir ensemble et en réseau !

- Il est difficile d'avoir une visibilité claire sur les **produits chimiques avec effets spécifiques sur la grossesse ou l'allaitement** dans le milieu de travail, chaque entreprise a ses spécificités
- Le médecin de travail et son équipe pluridisciplinaire conseillent les employeurs dans l'**identification et l'évaluation de l'exposition à ce risque spécifique, y compris relativement à la période de grossesse et allaitement**
- Pour cette raison, il faut que les salariées enceintes/allaitantes se mettent en lien avec le médecin du travail **le plus tôt possible** (si possible dès qu'il y a un projet de grossesse).
- **Message clé:** encourager les femmes à se rapprocher aussi à la **médecine du travail** en mettant l'accent sur le fait :
 - qu'elle peut bénéficier d'une **visite à la demande**
 - que la raison de la visite médicale reste **confidentielle**
 - qu'elle peut bénéficier de la visite **sans déclarer sa grossesse** à l'employeur
 - que la visite et les échanges avec le médecin vont servir à déterminer si besoin d'adapter le poste de la salariée => si pas possible **adaptation du poste** => possible de la **retirer du poste avec compensation de revenus** (poste qu'elle retrouvera à son retour car obligation réglementaire pour l'employeur; citer la source). Rappeler que ceci n'est pas un arrêt maladie

Exemple 1 d'accompagnement par le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire



Conception, fabrication, réparation
d'articles de maroquinerie et
sellerie



Exemple 1 d'accompagnement par le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire

74 produits chimiques analysés par le SPSTi + entreprise
(114 substances composantes)



✓ 6 produits réglementairement interdits à la manipulation par la salariée enceinte

✓ 14 produits pouvant être utilisés « sous-certaines conditions »

Finalité - Adaptation du poste :

- Repérage des produits interdits avec des vignettes
 - **ROUGE** – interdiction de manipulation
 - **ORANGE** – manipulation sous certaines conditions
- Interdiction d'utilisation des 6 produits → activités prises en charge par des collègues
 - Affichage au poste + communication de la consigne lors de réunion d'équipe + communication lors de l'accueil d'un nouveau salarié au poste
- Manipulation des 14 autres produits sous conditions strictes :
 - Port des gants nitrile à usage unique
 - Formation à l'utilisation correcte des gants
 - Contrôle périodique et maintenance régulière du système d'extraction d'air de l'atelier
 - Les mesures indicatives des polluants dans l'air faits par le SPSTi ont montré qu'il n'y avait pas d'exposition par inhalation (produits pas très volatils + ventilation efficace des locaux + utilisation des produits en petites quantités)
- Évacuation immédiate de la salle de la salariée enceinte/allaitante en cas de déversement accidentel de produits avec vignette rouge ou orange. Nettoyage par d'autres collègues, retour de la salariées au poste au moins 15 minutes après le nettoyage (temps de renouvellement 1 fois de l'air de la pièce)
- Communication en interne à tous les salariées pour informer de la possibilité de disposer de ce poste adapté => objectif: inciter les salariées à déclarer leur grossesse au plus tôt pour en bénéficier

Exemple 2 d'accompagnement par le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire

- La salariée :
 - 27 ans / 11 SA / dégraissage, découpe, soudage, assemblage

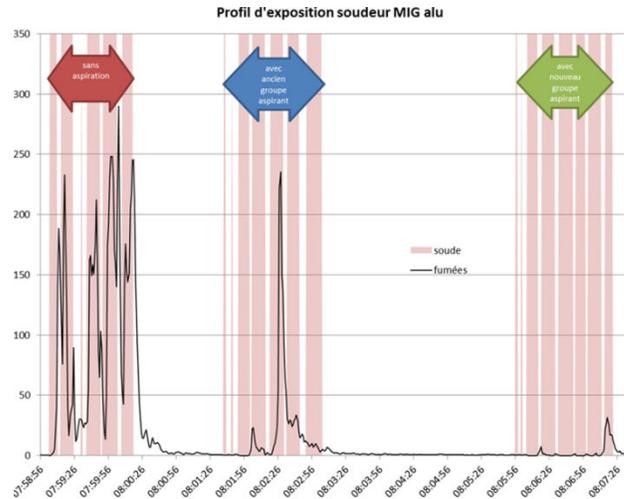


CHAUDRONNIÈRE

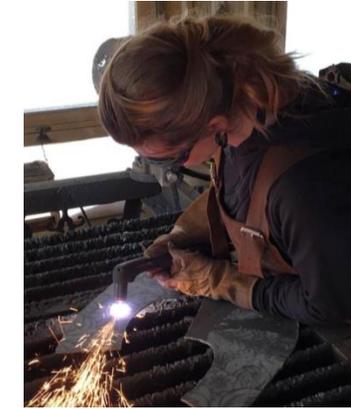
- Dangers :
 - Rayonnement non ionisants (UV)
 - Produits chimiques
 - Dégraissant
 - Fumées de soudage
 - Particules de meulage
 - Contraintes physiques (manutentions, postures)
 - Bruit

Exemple 2 d'accompagnement par le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire

○ Evaluation des expositions :



Echelle de Borg	Perception de l'intensité de l'effort
6	Aucun effort
7	Extrêmement facile
8	
9	Très facile
10	
11	Facile
12	Zone d'entraînement optimale
13	Moyennement difficile
14	
15	Difficile
16	
17	Très difficile
18	
19	Extrêmement difficile
20	Exténuant



CHAUDRONNIÈRE



○ Prévention :

- Remplacement dégraissant base « solvant » par dégraissant aqueux sur fontaine,
- Torche aspirante + ventilation assistée
- Bouchons moulés
- Fauteuil et tâches assises fréquentes

○ Finalité :

Maintien au poste jusqu'à la fin du 2nd trimestre, puis éviction dernier trimestre motivée par le bruit dans l'atelier



Outils à votre disposition pour sensibiliser les femmes en âge de procréer - Quizz



MON TRAVAIL → **QUIZZ**
QUELS RISQUES POUR MA GROSSESSE ?

www.prevention-dromeardèche.fr



Mon Travail : Quels risques pour ma grossesse ?

Ce quizz vous permet d'estimer les risques éventuels que votre travail pourrait faire courir à votre projet de grossesse ou votre grossesse actuelle. Répondez aux différentes questions afin d'obtenir une synthèse des situations à risques vous permettant de vous orienter, si besoin, vers un professionnel de santé au travail. Ce questionnaire est anonyme. Aucune donnée de santé ne sera collectée.

[PASSER LE TEST](#)

Outils à votre disposition pour sensibiliser les femmes en âge de procréer - Quizz

HORAIRES ET TRANSPORT

Si oui, cochez la case

- 1 Travaillez-vous régulièrement plus de 8 heures par jour ou plus de 40 heures par semaine ? **A**
- 2 Votre travail vous impose-t-il des horaires coupés, fluctuants, postés, décalés... (hors nuit) ? **B**
- 3 Travaillez-vous régulièrement de nuit (entre minuit et 5h) ? **C**
- 4 Conduisez-vous régulièrement :
De 1 à 2 heures par jour ? **A**
Plus de 2 heures par jour ? **B**
- 5 Si vous utilisez les transports en commun, êtes-vous debout de manière prolongée (> 30 min/jour) ? **A**



CONTRAINTES PHYSIQUES

Si oui, cochez la case

- 1 Portez-vous régulièrement des charges de plus de 5 kg ou ponctuellement des charges de plus de 25 kg ? **B**
- 2 Au travail, êtes-vous dans l'obligation de rester debout ou assise plus de deux heures de suite ? **A**
- 3 Travaillez-vous souvent avec les deux bras au-dessus des épaules ? **A**



MÉTIERS À RISQUES PHYSIQUES

Si oui, cochez la case

- 1 Travaillez-vous régulièrement en milieu chaud (température supérieure à 30 °C) ? **A**
- 2 Conduisez-vous régulièrement des engins de manutention (chariots, engins TP, tracteurs...)? **B**
- 3 Travaillez-vous régulièrement dans une ambiance très bruyante (difficulté de communication, protections auditives requises, etc.)? **B**
- 4 Êtes-vous exposée à des bruits de basses fréquences (cribleuses, tables vibrantes, boîtes de nuit...)? **C**
- 5 Êtes-vous exposée à des rayonnements (radiologie, contrôles non destructifs, traitement des déchets; soudures hautes fréquences...)? **C**

Outils à votre disposition pour sensibiliser les femmes en âge de procréer - Quizz

MÉTIERS À RISQUES BIOLOGIQUES

Si oui,
COCHEZ LA CASE

- 1 Êtes-vous professionnellement exposée à des liquides biologiques (sang, urines, selles, salive, lait) ou des micro-organismes (virus, bactéries, moisissures, parasites...)? **C**
- 2 Êtes-vous professionnellement en contact avec des jeunes enfants, avec des personnes malades? **B**
- 3 Êtes-vous professionnellement en contact avec des animaux? **C**



TRAVAIL AU CONTACT DE PRODUITS CHIMIQUES

Si oui,
COCHEZ LA CASE

- 1 Au travail : respirez-vous des vapeurs ? des fumées ? des gaz ? Manipulez-vous des cosmétiques, des huiles essentielles? **B**
- 2 Au travail, manipulez-vous/êtes-vous exposée à des produits chimiques, tels que: **COCHEZ LA CASE SI L'UNE DES 3 POSSIBILITÉS EST VRAIE**
 - dégraissants, désinfectants, peintures, vernis, solvants, colles, pesticides, teintures... ?
 - Étiquetés ainsi:
 - Non étiquetés : médicaments, pigments, produits vétérinaires, métaux (exemple : plomb) **C**

VÉCU DU TRAVAIL

Si oui, COCHEZ LA CASE

- 1 Vous sentez-vous durablement stressée par votre travail (irritabilité, angoisse, troubles du sommeil...)? **B**
- 2 Êtes-vous en surcharge permanente de travail? **A**
- 3 Êtes-vous exposée à des agressions physiques ou verbales? **B**
- 4 Pensez-vous que votre grossesse va poser problème dans votre entreprise (hiérarchie, collègues...)? **A**
- 5 Redoutez-vous d'annoncer votre grossesse à votre employeur? **B**

Outils à votre disposition pour sensibiliser les femmes en âge de procréer - Quizz



RÉSULTATS

ADDITIONNEZ
LES LETTRES QUE VOUS
AVEZ COCHÉES

Nombre de réponses A	<input type="text"/>	x 1 =	<input type="text"/>
Nombre de réponses B	<input type="text"/>	x 5 =	<input type="text"/>
Nombre de réponses C	<input type="text"/>	x 10 =	<input type="text"/>
	Total		<input type="text"/>

De 0 à 4 points

Votre activité professionnelle ne semble pas vous exposer à des risques pour votre grossesse.

De 5 à 9 points

Votre activité professionnelle peut vous exposer à des risques modérés pour votre grossesse. Envisagez un contact avec votre professionnel de santé.

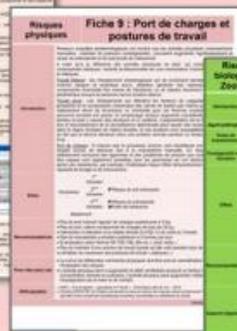
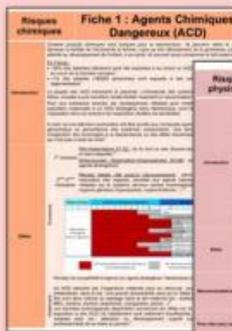
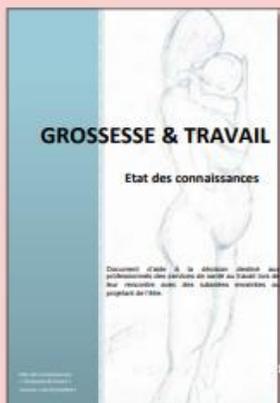
10 points et +

Votre activité professionnelle peut vous exposer à des risques importants pour votre grossesse. Nous vous conseillons de faire un bilan avec votre professionnel de santé.

Outils à votre disposition pour mieux comprendre – Guide « Grossesse et travail »

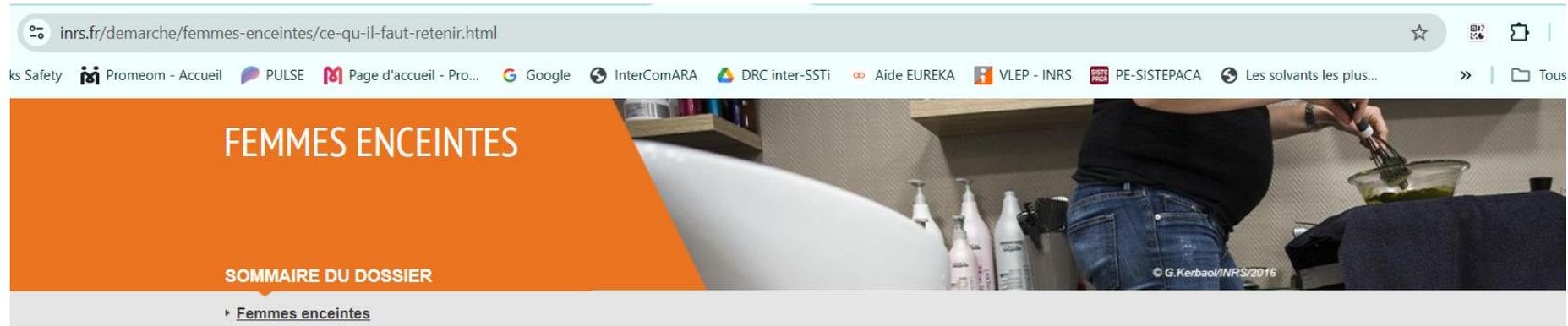
Création d'un recueil « état des connaissances »

- 4 grands thèmes :
 - risques biologiques
 - risques physiques
 - risques organisationnels et psychosociaux
 - risques chimiques
- 34 fiches de synthèse rédigées par un comité pluridisciplinaire



- Sera transmis par mail après le colloque
- Pour comprendre la multitude et la complexités des risques professionnels pouvant impacter la grossesse et l'allaitement afin :
 - de faciliter votre dialogue avec le médecin du travail et son équipe
 - d'alerter les femmes en âge de procréer et les inciter à faire le point avec le médecin de travail en cas de projet de grosses
- A afficher dans vos bureaux/espaces de consultation

Outils à votre disposition pour mieux comprendre – Le site INRS



Accueil > Démarches de prévention > Femmes enceintes > Ce qu'il faut retenir

Femmes enceintes

En France, une grande majorité des femmes exercent un emploi durant une partie de leur grossesse. Pour autant, l'environnement professionnel n'est pas dénué de risques et certaines expositions peuvent compromettre le bon déroulement de la grossesse et le développement de l'enfant. L'employeur doit en conséquence mettre en place une démarche de prévention afin de protéger leur santé et celle de leur enfant. Il conviendra notamment d'informer les femmes enceintes des risques susceptibles d'avoir des conséquences sur la grossesse et l'allaitement.

De nombreuses femmes exercent un emploi durant une partie de leur grossesse ou pendant la période d'allaitement de leur enfant et sont potentiellement exposées à certains risques .

Par exemple :

- les **agents chimiques**,
- le **travail de nuit**,
- le **port de charges**,
- le **stress**,
- le **bruit**,
- les **agents biologiques**,
- les **rayonnements ionisants**.



<https://www.inrs.fr/demarche/femmes-enceintes/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Vos questions





Réseau PREVENIR

Prévenir les risques chimiques en périnatalité: stratégies et pratiques pour les professionnels de santé

13 mars 2025



Désir de grossesse et grossesse: entre vulnérabilité et réceptivité

L'exposition environnementale professionnelle ou extraprofessionnelle à des substances chimiques est maintenant bien reconnue comme pouvant interférer avec la reproduction

- Période pré et péri conceptionnelle sont des périodes critiques (grande vulnérabilité)
- Période pré et péri conceptionnelle : fenêtre d'opportunité, disponibilité et réceptivité plus grande des couples aux conseils de prévention voir aux changements de comportements

Trouble de la fertilité

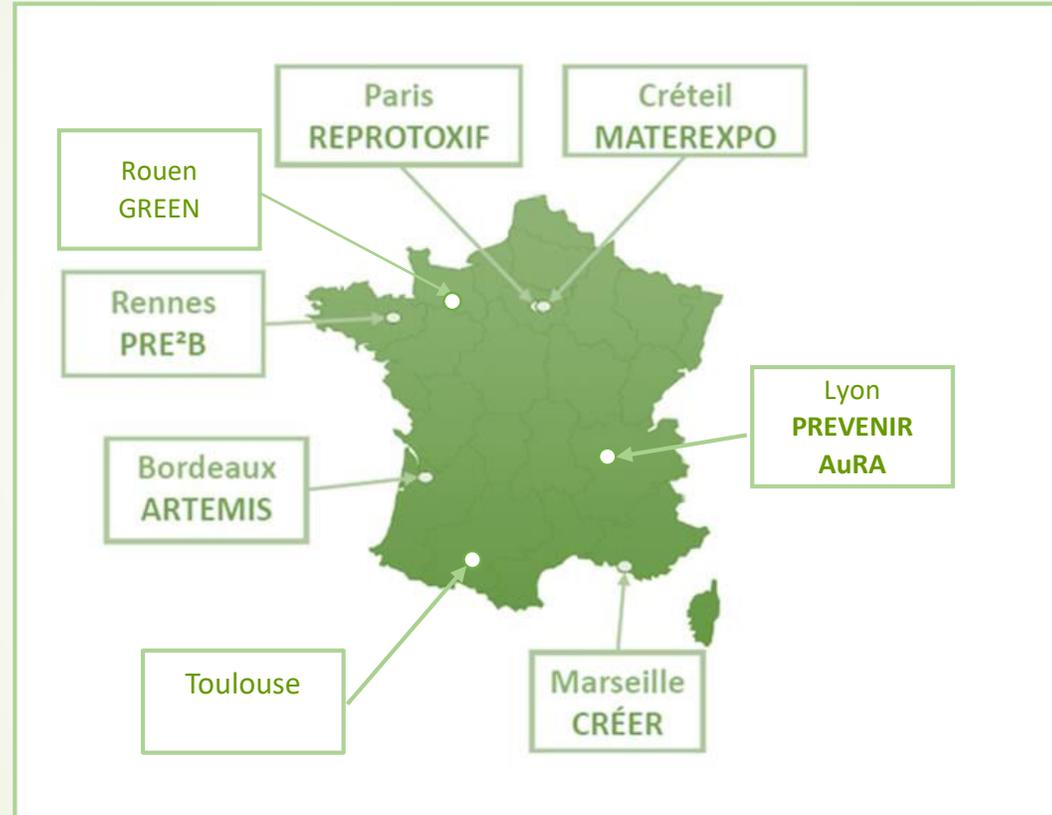
- **Augmentation du DNC *** (délai normal de conception) 15 à 25% des couples sans grossesse après 1 an sans contraception
- En France, 1 couple sur 7 (hétérosexuels en âge de procréer) consultent pour une infertilité.
- Depuis 2019 chaque année, en France, environ 3,6% enfants sont nés grâce à une AMP

***DNC** : nombre de mois ou cycles menstruels avec des rapports sexuels sans contraception, avant une grossesse (12 à 24 mois)

Moins de naissance et plus de pathologies

- **HTA :hypertension artérielle**
4,5 % en 2010 ; 5,0 % en 2019; 5 à 10 % 2021
- **Diabète gestationnel**
6,7 % en 2010 ; 13,6 % en 2019, 16,4 % en 2021.
- **RCIU:Retard de Croissance Intra-Uterin** : 3 à 10 %
- **Prématurité**: 6 à 8 %
- **Malformations congénitales:3%**
(31% card; 16% membre, 14% urinaires, 13% génitales)

Plateforme PREVENIR



Carte du réseau PREVENIR en France : un réseau à l'échelle nationale



Plateforme PREVENIR AuRA

- Toute récente ! Rattachée au CRPPE de Lyon , sous la tutelle du Pr Charbotel, financée par ARS
- **Pourquoi:**
 - Identifier les facteurs de risques environnementaux, professionnels et extraprofessionnels, susceptibles d'altérer la santé reproductive en AuRA
 - Les prévenir: recommandations à mettre en place, conseils de prévention....
 - Sensibiliser les professionnels de santé de la région AURA à la santé environnementale
- **Objectifs de départ:** proposer auto-questionnaires à plusieurs centaines de couples chaque années et recevoir 4 à 5 couples par semaine en consultation longue.
- Mise en place pour l'instant en lien avec les HCL puis élargissement sur toute la région AURA. (financement et moyens?)

Parcours patient(e)s

Consultation AMP/DAN

Auto-questionnaire de repérage

Analyse par SF PREVENIR

Absence d'exposition à des facteurs de risques avérés sur la reproduction

Courrier aux couples avec les conseils de prévention sur les bons gestes à adopter au quotidien

Exposition à des facteurs de risques avérés sur la reproduction

Entretien protocolisé (SF), discussion pluridisciplinaire pour évaluation des risques et mise en place des recommandations, et/ou conseils de prévention ciblés

Rédaction compte-rendu identifiant les expositions environnementales et les conseils de préventions et préconisations à mettre en place

Critères de prise en charge

définis par plateforme ARTEMIS de Bordeaux, 1^{ère} plateforme PREVENIR en 2016

Troubles de la fertilité

- Masculine: OATS
- Féminine:
 - IOP: Aménorrhées Iaires et Aménorrhées IIaire (<4 mois,FSH>40 et <40ans)
 - Endométriose sévère (stade 3 et 4)
 - SOPK

Pathologie de la grossesse

- FCS >3
- MFIU/IMG
- < 32 SA;RPM 2°trim
- RCIU:<34 SA et <3°p

Malformations congénitales

Avec ou sans étiologies

Identification des facteurs de risques extra-professionnels

Expositions maternelles et/ou paternelles

MODE DE VIE

- Antécédents médicaux et familiaux
- Tabac
- Alcool
- Drogues
- Activités loisirs
- Cosmétique
- Activités de bricolage
- Alimentation/poids...

RÉSIDENCE

- Environnement résidentiel
- Chauffage
- Ménage, entretien
- Parfums d'ambiance
- Loisirs
- ...

Identification des facteurs de risques professionnels

Expositions maternelles et/ou paternelles

ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE ACTUELLE

- Contraintes physiques
- Contraintes organisationnelles
- Expositions chimiques
- Expositions physiques

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES

- Contraintes physiques: chaleur, vibrations
- Contraintes organisationnelles
- Expositions chimiques
- Expositions physiques

Conseils de prévention en milieu professionnel

- Dès qu'un possible risque d'exposition professionnel est évoqué, on recommande à la patiente et/ou son conjoint:

CONTACTER LE MEDECIN DU TRAVAIL

- On commence à expliquer ce que pourra faire ou prévoir la médecine du travail:
 - Evoquer des mesures préventives dès que la grossesse est envisagée:
 - Vérifier statut vaccinal (RUBEOLE,VARICELLE...)
 - Information le plus tôt possible du travailleur et de la travailleuse sur la présence des risques spécifiques à son poste de travail, évoquer les aménagements à prévoir
 - Recommandations sur l'usage des équipements de protection collective et individuelle
 - Hygiène au poste de travail, entretien de la tenue de travail
 - Dispositifs de protection prévu par réglementation dès lors que la **grossesse est déclarée à l'employeur** (travaux interdits aux femmes enceintes ou faisant l'objet de disposition spécifiques, aménagement/adaptation de poste, reclassement)

Conseils de prévention en milieu extra-professionnel

➤ Expositions passives:

Contamination de l'habitat: riverains zones agricoles, zone industrielles réseau routier,....(comment bien aérer, tabagisme passif...)

➤ Expositions actives:

Tabac, alcool, alimentation: addictologie, associations....

Mésusage de produits domestiques, bricolage: flyers

Activité de loisirs....



Compte-rendu

- Résume l'entretien avec les patients
- Actions et recommandations à mettre en place
- Conseils préconisés

- Adressé aux patientes, et au médecin « référent ». On laisse le soin aux patientes de transmettre à l'ensemble des correspondants médicaux de son choix (médecin traitant, sage-femme, médecin du travail....)
- Probablement ces compte-rendu contribueront-ils à bénéficier à l'ensemble de la patientèle de chaque correspondant.

Evaluer nos pratiques : exemple de Rennes, enquête de satisfaction et modification de comportement après 2 ans d'existence plateforme PREVENIR

	couples vus au centre	PMA seul
Satisfaction	96,6 % globale 96,6 % écoute et information 83,3 % lecture compte-rendu en entier	
Satisfaction des info recues		
impact des habitudes de vie	96,6% très satisfait ou plutôt satisfait 2% plutôt insatisfait ou très insatisfait	
impact de l'obésité sur la fertilité	95,8 % très satisfait ou plutôt satisfait 13 % plutôt insatisfait ou très insatisfait	
impact des expositions professionnelles sur la fertilité	98,2 % très satisfait ou plutôt satisfait 1,8 % plutôt insatisfait ou très insatisfait	
impact des expositions extra-professionnelles sur la fertilité	98,2 % très satisfait ou plutôt satisfait 1,8 % plutôt insatisfait ou très insatisfait	
Modification des comportements	33,3 % arrêt tabac 54 % arrêt alcool 50 % alimentation	13% 42 % 45 %
Conseils de prévention reçus		
aux expositions professionnelles	71 % en général 93 % manipulation produits chimiques 85 % manipulation produits phytosanitaires 89 % aération espace de travail	19% 46 % 25 % 42 %
aux expositions extra-professionnelles	66 % habitudes alimentaires 69 % utilisation produits ménagers 56 % consommation produits cosmétiques 63 % utilisation parfums, bougies, encens	23 % 18 % 14 % 13 %

Grande satisfaction donc répond probablement aussi à un besoin

Intérêt +++ de cette prise en charge en matière de prévention et information

Conclusion / Take home message

- PREVENIR : nouvel outil d'identification et prévention des facteurs de risques reprotoxiques environnementaux, professionnels et extraprofessionnels
- Implémentation de PREVENIR AuRA au CRPPE de Lyon en décembre 2024, complète un réseau national
- Apport double de la sage femme :
 - Par ses connaissances et son expérience concernant les pathologies de la reproduction
 - Par ses connaissances des expositions à risque et leurs moyens de prévention
- S'inscrit dans une prise en charge globale de la patiente dans son parcours de soin, **travail collaboratif avec tous les partenaires médicaux** (sensibilisation et formation)
- Mise en place de la consultation pré-conceptionnelle

Merci pour votre attention



Marie-Pierre PEYRIERE

SF Plateforme PREVENIR AuRA

CRPPE Lyon

Pôle santé publique

Tél. 36 12 07/04 78 86 12 07

crppe.prevenir-aura@chu-lyon.fr

marie-pierre.peyriere@chu-lyon.fr

Hospices Civils de Lyon

GHS

165 Chemin du Grand Revoyet

69495 PIERRE-BENITE-CEDEX

www.chu-lyon.fr

